

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria
du 6 au 20 juin 2025

L'OCDE publie ses perspectives économiques pour l'Afrique du Sud

Le Rapport économique 2025 de l'OCDE dresse un constat sévère des fragilités structurelles qui minent la croissance et l'inclusion sociale en Afrique du Sud. La croissance réelle du PIB a plafonné à 0,7 % en moyenne sur la dernière décennie, en deçà de la croissance démographique, provoquant une baisse du revenu par habitant et un chômage élevé (32,5 % en moyenne, jusqu'à 60 % chez les jeunes). La dette publique devrait atteindre 77 % du PIB en 2025, avec un service de la dette grimpant à 5,2 % du PIB, ce qui réduit l'espace budgétaire pour l'investissement et la protection sociale. La triple crise (de l'énergie, de la logistique et de l'eau) freine la croissance, l'impact de la seule crise énergétique ayant atteint 1,5 point de PIB en 2023. Le rapport souligne que la réglementation restrictive, la gouvernance défaillante des entreprises publiques (SOE) et la faible flexibilité du marché du travail pèsent sur le secteur privé et pénalisent la création d'emplois formels. L'exclusion spatiale, la faiblesse de l'emploi informel et les capacités municipales limitées renforcent les inégalités et l'accès restreint aux opportunités.

L'OCDE recommande ainsi (i) de réduire la cible d'inflation et d'instaurer des objectifs de déficits indexés sur l'inflation, tout en priorisant l'investissement public dans l'énergie, l'eau et le rail ; (ii) d'instaurer un revenu de solidarité durable, de contrôler les salaires publics, d'élargir les bases fiscales et de réformer les entreprises publiques ; (iii) de simplifier les démarches des entreprises, d'assouplir les règles d'urbanisme, de renforcer les politiques actives et d'améliorer la formation professionnelle ; (iv) de fixer des objectifs climatiques contraignants, d'augmenter la taxe carbone, de supprimer les subventions aux énergies fossiles et d'investir dans les infrastructures durables ; (v) d'accélérer le dégroupage de l'électricien national Eskom, d'accroître la capacité du réseau par des investissements privés, d'améliorer le recouvrement des coûts, et d'élargir l'accès au solaire et à l'électrification hors réseau pour une transition énergétique juste.

Sommaire:

Afrique Australe

- La nouvelle agence de notation africaine (AfCRA) prévoit de lancer ses activités au troisième trimestre 2025
- Evolution contrastée de l'inflation au mois de mai
- L'Afrique du Sud et la Namibie sélectionnées par le Climate Investment Fund (CIF) pour un programme mondial d'1 Md USD en faveur de la décarbonation industrielle (Engineering News)
- Succès du troisième sommet des Nations Unies sur les Océans (UNOC 3) qui s'est tenu à Nice avec un fort engagement de l'Afrique australe (Gouvernement français)
- Les producteurs africains s'engagent à financer la promotion des diamants naturels (Le Monde, Agence ecofin)

Afrique du Sud

- La Banque mondiale octroie un prêt d'1,5 Md USD à l'Afrique du Sud
- Moody's ne prévoit pas de relèvement de la notation souveraine de l'Afrique du Sud à court terme
- Les productions manufacturière et minière reculent au mois d'avril (StatsSA)
- Le Climate Investment Fund (CIF) approuve un financement de 500 M USD à l'Afrique du Sud pour soutenir sa sortie du charbon dans le cadre du Just Energy Transition Partnership (JET-P) (Engineering News)
- Lancement prévu du marché sud-africain de l'électricité (SAWEM) en avril 2026, premier pas vers une libéralisation du secteur (Engineering News)

Angola

- La nouvelle méthodologie adoptée par l'INE bouleverse le PIB angolais
- L'Angola rejoint la liste des juridictions à haut risque de l'Union européenne en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- Le Royaume-Uni devient le premier créancier de l'Angola
- Les investissements directs étrangers ont augmenté de 8% au 1er trimestre 2025

Botswana

- Debswana ajuste sa production face à la faiblesse du marché mondial du diamant

Malawi

- Afreximbank nie toute implication dans une restructuration de la dette du Malawi

Mozambique

- L'activité économique recule de 3,92 % au premier trimestre 2025

Namibie

- La Namibie prévoit de lever 122 MUSD sur le marché domestique pour refinancer partiellement une euro-obligation arrivant à échéance en octobre 2025
- Le chinois Sinomine suspend les activités de sa fonderie de cuivre de Tsumeb en Namibie (Reuters)

Zambie

- Les services du FMI donnent leur accord de principe au versement de la sixième tranche du programme de « facilité élargie de crédit »

Zimbabwe

- Le FMI conclut sa mission annuelle d'analyse économique « Article IV » au Zimbabwe
- Le Zimbabwe va interdire les exportations de concentré de lithium dès 2027 (Agence ecofin)

Afrique Australe

La nouvelle agence de notation africaine (AfCRA) prévoit de lancer ses activités au troisième trimestre 2025

L'African Credit Rating Agency (AfCRA) prévoit de débiter ses activités d'ici la fin du mois de septembre et devrait publier son premier rapport au plus tard au début de l'année 2026. L'agence entend proposer une évaluation alternative aux trois grandes agences de notation internationales.

L'AfCRA doit être détenue exclusivement par des entités africaines issues du secteur privé, sans participation étatique, pour garantir son indépendance et prévenir tout conflit d'intérêts. Elle affirme par ailleurs qu'elle n'hésitera pas à dégrader une note si les fondamentaux le justifient.

Evolution contrastée de l'inflation au mois de mai

Plusieurs agences nationales de statistiques de la sous-région (*StatsSA – Afrique du Sud, StatsBots – Botswana, NamStats – Namibie, ZimStat – Zimbabwe – Reserve Bank of Malawi – Malawi*,) ont publié cette semaine leurs données sur l'inflation pour le mois de mai. En Afrique du Sud, l'inflation annuelle est restée stable en mai, à +2,8%, un niveau inchangé par rapport au mois d'avril et légèrement supérieur aux anticipations (+2,7%). Cette stabilité s'explique par la poursuite de la baisse des prix des carburants (-14,9%), toutefois compensée par une légère remontée des prix alimentaires (+4,8%). Bien que l'inflation demeure en dessous de la fourchette cible de la Banque centrale (3–6%), les incertitudes liées à la guerre commerciale initiée par les Etats-Unis et au développement de conflits régionaux constituent des facteurs d'inquiétude, qui pourraient peser sur la politique monétaire sud-africaine à l'approche de la réunion du comité de politique monétaire (MPC), prévue en juillet (pour rappel, le taux directeur est fixé à 7,25% depuis la fin du mois de mai 2025). Au Botswana, la hausse des prix poursuit son ralentissement (+1,9% sur un an en mai, contre +2,3% en avril). Les principaux contributeurs à la hausse des prix sont les postes « alimentation et

boissons non alcoolisées » (+5,8%) et « biens et services divers » (+7,8%). À l'inverse, le poste « transports » affiche une baisse de 2,2%. L'inflation devrait progressivement repartir à la hausse et revenir dans la fourchette cible de la Banque centrale (3% à 6%), portée par la remontée attendue des prix alimentaires (fortes pluies en début d'année, qui ont réduit le potentiel de production agricole). Dans ce contexte, le comité de politique monétaire a décidé de maintenir son taux directeur à 1,9% lors de sa réunion du 19 juin 2025. En Namibie, l'inflation annuelle a également poursuivi son ralentissement, s'établissant à +3,5% en mai 2025, après +3,6% en avril. Ce recul est principalement attribuable à la baisse des prix dans le secteur des transports (-1,3%). Sur le plan monétaire, la Banque centrale a maintenu son taux directeur à 6,75% lors de sa réunion du 18 juin 2025, dans l'objectif de concilier le soutien à la croissance et la stabilité du régime de change fixe avec le rand sud-africain. Au Zimbabwe, le taux d'inflation exprimé en dollars américains a légèrement ralenti à +13,9% en mai, après +14,4% en avril 2025. L'indice reste principalement tiré par la hausse des prix alimentaires (+21,6%) et du poste « logement, eau, électricité et gaz » (+11,4%). En parallèle, l'indice des prix en monnaie locale (ZiG) affiche une hausse, à +92,1% en glissement annuel, contre +85,7% en avril. Le taux de change officiel reste relativement stable à 26,9 ZiG pour 1 USD, tandis que le taux parallèle avoisine 38 ZiG pour 1 USD. Selon la méthodologie combinée adoptée par l'autorité statistique, le taux d'inflation global atteint désormais 26,9%, contre 26,2% en avril. Dans ce contexte, la Banque centrale du Zimbabwe a maintenu, le 16 juin, son taux directeur à 35%, invoquant la nécessité de préserver la stabilité économique face aux tensions commerciales mondiales. Au Malawi, l'inflation annuelle a poursuivi son repli pour le troisième mois consécutif, s'établissant à +28,0% en mai 2025, contre 29,2% en avril. Cette baisse a été principalement portée par le recul de l'inflation alimentaire (+32,7% en mai, contre +38,5% en avril), tandis que l'inflation des produits non alimentaires a enregistré une légère hausse (+20,0% contre +19,4% le mois précédent). La Banque centrale du Malawi (RBM) attribue ce repli général à une meilleure disponibilité des denrées alimentaires. Le

vice-gouverneur Kisu Simwaka a indiqué qu'un maintien de cette tendance pourrait ouvrir la voie à un assouplissement monétaire. Pour mémoire, le taux directeur s'est établi à 26% depuis le 9 mai 2025. [Au Mozambique](#), après le pic de 4,77% au mois de mars, l'inflation s'est stabilisée en mai à 4%, pour le second mois consécutif (3,99% en avril). Les hausses de prix sont particulièrement visibles dans les divisions produits alimentaires et boissons non alcooliques, ainsi que restaurants, hôtels et cafés. Entre janvier et mai, l'inflation moyenne annuelle est passée de 3,25 à 3,60%. La cible de l'inflation 2025 définie par le gouvernement dans la Loi de finances 2025 est de 7%.

L'Afrique du Sud et la Namibie sélectionnées par le *Climate Investment Fund* (CIF) pour un programme mondial d'1 Md USD en faveur de la décarbonation industrielle (*Engineering News*)

[L'Afrique du Sud, la Namibie et cinq autres pays en voie de développement ont été sélectionnés pour participer au nouveau programme mondial de décarbonation industrielle lancé par le CIF.](#) Dotée d'une enveloppe de 1 Md USD, cette initiative vise à soutenir par des financements concessionnels, les projets de réduction des émissions industrielles de gaz à effet de serre portés par le secteur privé. Le CIF indique que l'objectif est de positionner les industries des pays en développement pour qu'elles restent compétitives à long terme, tout en tirant parti d'un marché mondial des biens industriels verts en forte croissance. Ces dernières devraient aussi bénéficier de l'effet de levier financier du programme. Plus précisément, le programme vise à développer des chaînes de valeur dans les minéraux critiques, l'hydrogène vert et les énergies renouvelables, renforcer la sécurité énergétique en transformant le secteur de l'électricité, et soutenir la décarbonation des échanges électriques régionaux en Afrique du Sud et en Namibie. Cet agenda se superpose parfaitement avec les priorités de développement des deux pays, engagés dans un fort processus de décarbonation de leur mix énergétique. Il s'agit également des priorités identifiées par l'Afrique du Sud et l'Union Européenne

dans le cadre de la négociation en cours d'un Clean Trade and Investment Partnership (CTIP).

Succès du troisième sommet des Nations Unies sur les Océans (UNOC 3) qui s'est tenu à Nice, avec un fort engagement de l'Afrique australe (*Gouvernement français*)

[L'UNOC 3 qui s'est tenu du 9 au 13 juin 2025 à Nice et Monaco a rencontré un fort succès. Le sommet onusien a permis de mobiliser 175 Etats-membres des Nations Unies, 64 Chefs d'Etats et de gouvernement, 28 responsables d'organisations onusiennes, intergouvernementales et internationales, 115 ministres et 12 000 délégués.](#)

Parmi les temps forts, on peut noter l'engagement de 96 pays en faveur d'un traité ambitieux sur les plastiques (« *Nice Wake-Up Call* ») et le lancement de l'*International Platform for ocean sustainability* (IPOS), plateforme internationale développée par la France et l'Afrique du Sud ayant pour but de fournir des bases scientifiques aux demandes des décideurs publics pour agir en faveur des Océans.

Le ministre de l'Environnement sud-africain Dion George a profité de sa venue pour signer le cadre légal pour le Traité Haute Mer (BBNJ) avec une ratification prévue pour 2026. Il s'agit d'un traité international visant à protéger et à utiliser durablement la biodiversité marine dans les eaux internationales, c'est-à-dire au-delà des zones économiques exclusives des États. Le pays rejoint 50 autres pays signataires dont le Lesotho, le Zimbabwe, l'Angola, le Botswana, la Zambie et le Malawi alors que 60 ratifications au total sont nécessaires pour son entrée en vigueur. Par ailleurs, les villes du Cap et de Durban étaient présentes pour le lancement de la coalition des villes et territoires côtiers pour la résilience face à la montée du niveau des mers.

Les producteurs africains s'engagent à financer la promotion des diamants naturels (Le Monde, Agence ecofin)

Le 18 juin, les gouvernements des principaux pays producteurs se sont engagés à consacrer 1% de leurs revenus à la commercialisation de diamants naturels.

L'entreprise sud-africaine De Beers a mobilisé les ministres du Botswana, de la République Démocratique du Congo, de la Namibie et de l'Afrique du Sud pour lutter contre la concurrence des diamants synthétiques.

Pour rappel, l'Afrique produit environ 65% des diamants bruts mondiaux.

Malgré ce contexte défavorable pour le secteur diamantifère et une baisse de ses revenus depuis plusieurs années, Debswana, la co-entreprise entre l'Etat botswanais et De Beers, a également indiqué poursuivre son projet d'étendre la mine de diamants Jwaneng en développant l'exploitation sous-terrain, ce qui devrait coûter 6 Mds USD.

Ce projet devrait permettre d'allonger la durée de vie de la mine de 20 ans, alors que sa fermeture était initialement prévue en 2035.

Les pierres précieuses représentent 30% du PIB botswanais et 80% de ses exportations, ce qui en fait le deuxième producteur mondial derrière la Russie.

Afrique du Sud

La Banque mondiale octroie un prêt d'1,5 Md USD à l'Afrique du Sud

La Banque mondiale a approuvé un prêt de 1,5 milliard de dollars (environ 26 milliards de rands) à l'Afrique du Sud dans l'objectif de soutenir des réformes structurelles visant à renforcer les infrastructures du pays. Cette opération, qui vise notamment à faciliter le développement des secteurs de l'énergie et de la logistique, devrait permettre à l'électricien national Eskom de renforcer son réseau électrique pour

intégrer davantage d'énergies renouvelables, et à l'entreprise publique de logistique Transnet d'augmenter sa capacité de transport ferroviaire et portuaire.

Moody's ne prévoit pas de relèvement de la notation souveraine de l'Afrique du Sud à court terme

Moody's a maintenu la notation souveraine de l'Afrique du Sud à Ba2, soulignant que des défis structurels persistants (faible croissance, tensions politiques internes et perceptions de corruption) s'opposaient toujours à une amélioration de la notation. Moody's table sur une croissance de 1,5% en 2025 (contre 1,0% pour le FMI) et de 1,8 % d'ici 2027, tandis que la dette publique devrait rester proche de 80 % du PIB sur les deux à trois prochaines années. Si Moody's reconnaît certains progrès, notamment dans le secteur de l'énergie, ces avancées restent encore insuffisantes. Pour mémoire, l'Afrique du Sud est en territoire spéculatif (*junk status*) depuis 2020.

Les productions manufacturière et minière reculent au mois d'avril (StatsSA)

Selon l'agence nationale de statistiques (StatsSA), la production manufacturière a diminué de 6,3 % en glissement annuel en avril (après une baisse de 1,2 % en mars). Les principales contributions négatives ont été enregistrées pour les « produits alimentaires et boissons » (-7,6 %, soit une contribution négative de -1,8 point), les « produits de base en fer et en acier, métaux non ferreux, produits métalliques et machines » (-6,3 %, soit -1,4 point), ainsi que les « véhicules à moteur, pièces et accessoires et autres équipements de transport » (-13,0 %, soit -1,2 point). La production de « produits pétroliers, chimiques, en caoutchouc et en plastique » a également pesé sur l'activité (-4,7 %, soit une contribution négative de -1,0 point). En parallèle, la production minière a diminué de 7,7 % en glissement annuel au mois d'avril (après -2,5 % au mois d'avril). Elle a été principalement tirée vers le bas par les PGM (métaux du groupe du platine) (-24,1 %, soit une contribution négative de 8,0 points), l'or (-2,5 %, soit -0,3 point) et le

charbon (-1,7 %, soit -0,3 point). À l'inverse, le minerai de fer a constitué le principal soutien à l'activité, avec une hausse de 5,3 % et une contribution positive de 0,7 point.

Le Climate Investment Fund (CIF) approuve un financement de 500 M USD à l'Afrique du Sud pour soutenir sa sortie du charbon dans le cadre du Just Energy Transition Partnership (JET-P) (Engineering News)

Le CIF, fonds fiduciaire géré par la Banque Mondiale et dont le but est de financer le développement durable des pays en développement, vient d'approuver le 11 juin dernier la mise à jour du plan de sortie du charbon de l'Afrique du Sud, permettant le déblocage immédiat d'un financement de 500 M USD dans le cadre du JET-P. Le JETP est une collaboration entre nations développées visant à soutenir la transition énergétique des pays en développement, notamment via le soutien aux énergies renouvelables au détriment du charbon.

Pour rappel, l'Afrique du Sud avait décidé en 2024 de prolonger la durée de vie de trois de ses centrales à charbon les plus polluantes jusqu'en 2030. Le CIF dont le financement dépend de l'engagement du pays à accélérer sa transition énergétique, avait décidé de réévaluer son financement. La libération de ces fonds lève finalement cette incertitude.

Cette approbation pourrait libérer au total 2,1 Mds USD via des financements d'autres bailleurs multilatéraux. Elle intervient à la suite du retrait des Etats-Unis du JET-P dont l'engagement s'élevait à 1,06 Md USD, principalement sous forme de prêts commerciaux dont la plupart n'avait pas encore été engagés, sur les 11,6 Mds USD promis pour le pays (la France a engagé de son côté 1,1 Md USD).

Lancement prévu du marché sud-africain de l'électricité (SAWEM) en avril 2026, premier pas vers une libéralisation du secteur (Engineering News)

La National Transmission Company South Africa (NTCSA), filiale d'Eskom en charge des activités de transport d'électricité, a annoncé viser le lancement de la première

phase du South African Wholesale Electricity Market (SAWEM) au 1er avril 2026, sous réserve d'une approbation réglementaire du régulateur, la *National Energy Regulator of South Africa* (NERSA). La demande de licence d'opérateur de marché a été déposée auprès de Nersa en mai.

Le *Market Code*, qui fixera les règles de fonctionnement et les conditions d'accès au marché, est en cours de finalisation après une consultation publique. Le développement du marché s'inscrit dans le cadre de la réforme du secteur électrique prévue par l'*Electricity Regulation Amendment Act* de 2024, qui vise à créer un opérateur de système de transport (TSO) indépendant sur une période de cinq ans.

Le SAWEM ambitionne d'introduire un système d'échange non discriminatoire entre producteurs, opérateurs financiers, et futurs négociants d'électricité. Il s'agit d'un changement historique, mettant fin à plus d'un siècle de monopole d'Eskom, afin de bâtir un système plus compétitif, efficace et transparent. Il devrait notamment faciliter la vente d'énergies renouvelables en temps réel avec un accès libre aux réseaux de transmission et de distribution, un mécanisme de compensation et une plateforme centralisée d'échanges.

Cette réforme rentre dans le cadre de la création du NTCSA en 2023, motivée par l'endettement d'Eskom et l'incapacité de l'entreprise d'Etat à mettre en œuvre de manière efficace la transition énergétique alors que le pays fait face à des besoins d'investissement majeurs pour développer son réseau de transmission.

Angola

La nouvelle méthodologie adoptée par l'INE bouleverse le PIB angolais

La mise à jour par l'institut national des statistiques angolais (INE) de sa méthodologie de calcul du PIB a eu de fortes incidences sur son montant et sa répartition sectorielle. Si l'INE utilise désormais 2015 comme année de référence (au lieu de 2002), tous les détails de la méthodologie appliquée n'ont pas été

divulgués. En vertu de la nouvelle méthodologie, qui vise à s'aligner sur les dernières règles du FMI, les montants du PIB angolais ont été revus à la hausse sur chacune des dix dernières années. Pour 2024, il atteint désormais 117,5 Mds USD (au lieu de 94,1 Mds USD précédemment). La croissance a en effet été revue à la hausse sur les trois dernières années (+4,2% au lieu de +3,0% en 2022 ; +1,3% au lieu de +1,1% en 2023 ; maintien à +4,4% en 2024), tandis que les récessions observées entre 2016 (-1,7 % au lieu de - 2,6 %) et 2020 (- 4,0 % au lieu de - 5,6 %) ont été réévaluées à la baisse. L'adoption de la nouvelle méthodologie modifie également les équilibres sectoriels : la part du pétrole dans le PIB a été revue à la baisse (de 28,6% à 19,6 % pour 2024), comme celle du commerce (de 22,4 % à 18,8 %), tandis que celle de l'agriculture a été revue à la hausse (de 10,2 % à 19,7 %). Au premier trimestre 2025, le commerce est ainsi devenu le premier contributeur au PIB (21,5 %), devant l'agriculture (20,9 %) et le pétrole (17,5 %).

L'Angola rejoint la liste des juridictions à haut risque de l'Union européenne en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

La Commission européenne a mis à jour la liste des juridictions à haut risque en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, y ajoutant l'Angola et neuf autres pays (Algérie, Côte d'Ivoire, Kenya, Laos, Liban, Monaco, Namibie, Népal et Venezuela). Cette liste, qui repose principalement sur les évaluations réalisées par le Groupe d'action financière (GAFI), oblige les institutions financières des pays de l'UE à mettre en œuvre des mesures de vigilance renforcée vis-à-vis des transactions impliquant les pays listés. L'inscription de l'Angola sur la liste de l'UE n'empêche toutefois pas de nouvelles conséquences pour les établissements financiers français, qui étaient déjà tenus de mettre en œuvre des mesures de vigilance renforcée vis-à-vis des transactions impliquant le pays, depuis son inscription sur la liste grise du GAFI en novembre 2024.

Le Royaume-Uni devient le premier créancier de l'Angola

Le Royaume-Uni a dépassé la Chine et est déjà le plus grand créancier de l'Angola en termes de pays, avec un stock d'environ 15,086 Mds USD au premier trimestre, soit une augmentation de 11,17% par rapport à 2024 où il était fixé à 13,569 Mds USD.

A l'inverse, la dette de la Chine est passée d'environ 14,354 Mds USD à un peu plus de 14,064 Mds USD, soit une baisse de 2% au 1T2025.

La variation de l'encours de la dette des deux pays entre le dernier trimestre de 2024 et le premier trimestre de 2025 confirme, par ailleurs, la tendance qui avait été observée ces dernières années.

Le stock de la dette de la Chine est en baisse depuis 2018, alors qu'il s'élevait à environ 22,911 Mds USD, soit une baisse de 1,26% par rapport à environ 23,205 Mds USD en 2017. Au cours de la même période, le stock de la dette britannique a augmenté de 111,7% passant de plus de 3,247 Mds USD à plus de 6,876 Mds USD. En d'autres termes, depuis 2017, le stock de la dette britannique a augmenté de 364,6%, tandis que celui de la Chine a diminué de 39,39%.

Cependant, pour les financements bilatéraux, le Royaume-Uni disparaît du classement, qui reste dominé par la Chine avec environ de 2,287 Mds USD, suivie du Portugal avec 251 M USD et du Canada avec 222 M. La dette envers le Royaume-Uni est essentiellement commerciale avec des prêts bancaires commerciaux (à l'instar de la structure de la dette angolaise dans laquelle ils pèsent 65 %) et des crédits fournisseurs (8,5 % du total de la dette angolaise). La dette titrisée (Euro obligations) envers le RU est quasi nulle.

Les investissements directs étrangers ont augmenté de 8% au 1er trimestre 2025

L'Angola a attiré 2,3 Mds USD d'investissements directs étrangers (IDE) au premier trimestre 2025. Un montant en hausse de 8% par rapport à la même période de 2024 (2,1 Mds USD). Le secteur pétrolier est toujours ultra dominant dans les IDE avec une part de 90 % et continue d'être le grand moteur de l'économie

ationale, garantissant la plus grande confiance aux investisseurs malgré le déclin observé ces dernières années. Toutefois les IDE du secteur non pétrolier ont connu une belle progression en passant de 135,5 M USD au 1 T 2024 à 239,7 M USD au 1 T 2025, soit une hausse de 77 %. Il faut remonter au 3ème trimestre 2018 pour trouver un montant d'IDE non pétroliers plus élevé que celui constaté en ce début d'année 2025. Malgré tout, la faible part des IDE non pétroliers reflète la réticence des investisseurs à investir dans des secteurs soumis aux spécificités de l'économie nationale, où l'environnement des affaires est jugé médiocre et où règne une forte inflation, un chômage élevé et un déficit de capital humain. Ceci rend le défi de la diversification économique difficile à relever. En sens inverse, les IDE de l'Angola à l'étranger ont augmenté de 80 % en passant de 13,7 M USD à 16,9 M USD au 1 T 2025.

Botswana

Debswana ajuste sa production face à la faiblesse du marché mondial du diamant

La Debswana Diamond Company, co-entreprise détenue à parts égales par le gouvernement botswanais et le géant mondial De Beers, a suspendu temporairement la production de certaines de ses mines, en réponse à la faiblesse prolongée du marché mondial du diamant. Le déclin de celui-ci depuis le second semestre de l'année 2023 avait déjà conduit l'entreprise (responsable de la quasi-totalité des ventes de diamant dans le pays) à diminuer sa production de 27% en 2024 (à 17,93 millions de carats), entraînant en parallèle une diminution de 46% de ses recettes. Prévoyant désormais de réduire sa production à 15 millions de carats en 2025, Debswana a suspendu temporairement la production dans les mines de Jwaneng Cut 9 et d'Orapa, après avoir arrêté les opérations de son usine de traitement des résidus de Letlhakane et de l'usine modulaire de Jwaneng en avril.

Malawi

Afreximbank nie toute implication dans une restructuration de la dette du Malawi

Contrairement aux affirmations des autorités malawites, la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) a déclaré qu'elle ne menait actuellement aucune négociation de restructuration de dette, y compris avec le Malawi. Cette mise au point fait suite à une dégradation de sa note de crédit à BBB- par Fitch, qui évoque un risque lié à d'éventuelles restructurations. La banque conteste cette évaluation, affirmant que cela contredit le traité constitutif signé avec ses 53 États membres.

Ce démenti intervient alors que le Malawi cherche à alléger sa dette extérieure, dont près de 18 % sont détenus par Afreximbank et la Trade and Development Bank (TDB). Pour rappel, le programme de financement du FMI dont bénéficiait le FMI depuis la fin de l'année 2023 a été abandonné mi-mai 2025, dans un contexte de mise en œuvre insuffisante des réformes demandées par l'institution monétaire internationale. L'approbation d'un nouveau programme (dont la négociation commencera au plus tôt après les élections présidentielles de septembre prochain) sera notamment subordonnée à la poursuite de « négociations de bonne foi » entre le Malawi et ses créanciers commerciaux.

Mozambique

L'activité économique recule de 3,92 % au premier trimestre 2025

Le Produit Intérieur Brut (PIB) du premier trimestre 2025 a enregistré une contraction de 3,92 % en g.a., marquant ainsi le deuxième trimestre consécutif de baisse, après un recul de 5,73 % au T4 2024 (initialement estimé à -4,9 %). Ce ralentissement reflète principalement les effets persistants du conflit post-électoral en cours depuis octobre dernier.

Après une croissance modeste de 1,9 % en 2024 (donnée encore susceptible de révision à la baisse), les prévisions pour

2025 indiquent une reprise modérée, avec une croissance annuelle estimée à 2,5 % selon le FMI et à 2,9 % selon le ministère des Finances.

Namibie

La Namibie prévoit de lever 122 MUSD sur le marché domestique pour refinancer partiellement une euro-obligation arrivant à échéance en octobre 2025

La Namibie prévoit de lever 122 millions de dollars sur le marché domestique afin de refinancer une partie de son euro-obligation de 750 millions de dollars arrivant à échéance en octobre. Cette stratégie privilégie le financement local au détriment de l'emprunt extérieur, en raison de l'élargissement des *spreads* sur les marchés internationaux et de la dégradation de la notation souveraine de la Namibie depuis l'émission de ses euro-obligations en 2011 et 2015.

Le chinois Sinomine suspend les activités de sa fonderie de cuivre de Tsumeb en Namibie (Reuters)

La fonderie de Tsumeb, rachetée en 2023 par le groupe chinois Sinomine Resource Group, suspend temporairement ses opérations de fonderie de cuivre en raison d'une pénurie de concentré. L'annonce a été faite le 6 juin 2025 par le directeur général Loggan Lou, qui a indiqué que le site entre en phase de maintenance, avec un plan de réduction des coûts de 30 à 40 %. Cette décision fait suite à une expansion rapide des capacités mondiales de raffinage, notamment chinoises, qui a créé une situation de surcapacités. Cette tension sur l'approvisionnement affecte directement la rentabilité des fonderies. Cette restructuration prévoit notamment le lancement d'un programme de départs volontaires concernant jusqu'à 650 employés, soit près de 40 % des effectifs. Le groupe annonce en parallèle se repositionner sur le recyclage multi-métaux et la production de sels alcalins métalliques.

Mais cette décision suscite une vive opposition du Syndicat des Mineurs de Namibie (MUN), qui dénonce des

licenciements déguisés et un contournement des obligations légales. Le MUN rappelle que Sinomine s'était engagé à ne pas procéder à de suppressions d'emplois pendant trois ans lors du rachat à Dundee Precious Metals.

Zambie

Les services du FMI donnent leur accord de principe au versement de la sixième tranche du programme de « facilité élargie de crédit »

A la suite d'une mission menée du 29 avril au 13 mai dernier au titre de la cinquième revue de la facilité élargie de crédit (FEC) approuvée en août 2022, les services du FMI ont donné leur accord de principe au versement de la sixième tranche du programme. Sauf surprise, cet accord devrait être entériné par le conseil d'administration du FMI dans les prochaines semaines, débloquent le versement de 194 M USD supplémentaires. Ce programme de financement, d'un montant total de 1,7 Md USD, arrivera à échéance en octobre 2025. Aucune visibilité n'a encore été donnée sur un programme successeur, la Zambie, en situation pré-électorale, n'ayant pas encore formulé de demande officielle auprès du FMI.

La délégation du FMI a souligné la résilience de l'économie zambienne, qui a enregistré une croissance plus importante qu'anticipé en 2024 (+4,0 %, contre une projection initiale de 1,2 %), dans un contexte marqué par une sécheresse majeure. Le FMI prévoit une accélération de la croissance en 2025 (prévision de +5,8 %), malgré quelques facteurs d'inquiétude: i) la poursuite des pénuries d'électricité, qui entraînent des coupures de courant pouvant atteindre 21 heures par jour; ii) le creusement du déficit fiscal, qui pourrait atteindre 5,3% du PIB en 2025 (contre 3,3 % du PIB en 2024), en raison d'un service de la dette plus élevé que prévu et de nouveaux besoins en dépenses sociales.

Zimbabwe

Le FMI conclut sa mission annuelle d'analyse économique « Article IV » au Zimbabwe

À l'issue de sa mission conduite à Harare du 4 au 18 juin 2025, le FMI a salué les progrès de stabilisation économique au Zimbabwe, dans un contexte encore marqué par d'importants déséquilibres. L'inflation mensuelle est retombée à 0,5 % en moyenne entre février et mai, après un pic en octobre 2024 (+37,2% en variation mensuelle) lié à la forte dévaluation du ZiG (le 27 septembre, la Banque centrale du Zimbabwe a réduit la valeur du ZiG de 43 %, le faisant passer de 13,56 ZiG pour un dollar américain lors de son lancement à 24,4 ZiG pour un dollar). Le taux de change s'est stabilisé, ainsi que la prime de change entre le marché officiel et le marché parallèle (26,9 ZiG pour 1 USD au taux officiel, et 38 ZiG pour 1 USD sur le marché parallèle, soit une prime d'environ 20%). La croissance devrait repartir à la hausse (prévision de +6 % en 2025, contre 2% en 2024), dans un contexte de reprise du secteur agricole et de remontée des cours de l'or. Les recettes publiques ont atteint 18 % du PIB, soutenues par plusieurs mesures fiscales (réduction des exonérations TVA, taxation de certaines allocations, lutte contre la fraude). Malgré cela, les dépenses ont fortement augmenté (salaires publics, sommet de la SADC, service de la dette), creusant le déficit et entraînant une nouvelle accumulation d'arriérés. Le déficit reste financé par émissions de T-bills et des avances de la Banque centrale, au risque d'alimenter à nouveau l'inflation. Le FMI appelle à un recentrage budgétaire sans financement monétaire, à un renforcement du contrôle des engagements, et à une gouvernance accrue du fonds souverain (Mutapa) et des entreprises publiques. Il rappelle qu'un appui financier restera

conditionné à la restructuration de la dette extérieure et à la levée des arriérés, la dette étant jugée insoutenable à ce stade.

Le Zimbabwe va interdire les exportations de concentré de lithium dès 2027 (Agence ecofin)

Le Ministre des Mines du Zimbabwe, Winston Chitando, a annoncé le 10 juin que les exportations de concentré de lithium seront suspendues à partir de janvier 2027, afin d'encourager la transformation locale de lithium en produits à plus forte valeur ajoutée.

Le Zimbabwe, actuellement premier producteur africain de lithium, en a produit 2,4 millions de tonnes en 2024, majoritairement sous forme de concentré. Cependant, le prix moyen de la tonne de concentré de spodumène de lithium au Zimbabwe est de 570 USD, tandis que le prix moyen de la tonne de carbonate de lithium de qualité batterie sur le marché chinois est de 7 000 USD, justifiant la volonté de développer localement cette étape-clé du processus de transformation. Néanmoins, les deux projets développés actuellement au Zimbabwe concernent la production de sulfate de lithium, une étape intermédiaire illustrant une approche progressive de la localisation des chaînes de valeur. Ces deux projets sont portés par des entreprises chinoises, l'un à Bikita développé par Sinomine, et l'autre à Arcadia, par Zhejiang Huayou Cobalt. Cette décision intervient alors même que les compagnies minières du pays avaient récemment demandé au gouvernement de suspendre l'application d'une taxe de 5% sur les exportations de concentré de lithium.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda, SE de Maputo

jade.plancke@dgtrésor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtrésor.gouv.fr

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : jade.plancke@dgtrésor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtrésor.gouv.fr